



La Sarcelle

Bulletin municipal - www.ville.lasarre.qc.ca



Toute l'équipe de la Ville de La Sarre vous souhaite un très joyeux temps des Fêtes rempli de beaux moments en famille ainsi qu'une très bonne année centenaire 2017.



À ne pas manquer...

PLUSIEURS NOUVEAUTÉS MUNICIPALES...PAGE 4

EN ROUTE VERS LE 100^E...PAGES 6-7

BISCUITS À CUISINER EN FAMILLE...PAGE 19

Les chroniques de la mairie

Chers Lasarrois et Lasarroises,

Au cours des derniers mois, l'hôtel de ville a vécu de grands bouleversements, dont le départ subit de notre directeur général, François Casaubon. Malgré la tristesse de cette perte, c'est avec un immense plaisir que nous avons accueilli notre nouvelle directrice générale, Isabelle D'Amours, qui a su intégrer avec brio ses nouvelles fonctions et a apporté un vent de renouveau au sein de la municipalité.

La période hivernale promet d'être aussi mouvementée. En plus des festivités des Fêtes, les célébrations du 100^e anniversaire de notre ville prendront leur envol et offriront une occasion supplémentaire de festoyer. Alors cette année, profitez de ces

beaux moments pour être entourés de vos familles et de vos amis. Laissez de côté les tracas et les soucis et prenez le temps de renouer des amitiés, de vous remémorer des souvenirs et d'en créer de nouveaux.

Au nom des membres du conseil municipal et des employés de la Ville, je désire vous souhaiter un excellent temps des Fêtes; le bonheur, la santé et le succès pour la prochaine année.

Au plaisir de vous revoir en 2017!

Le maire,



Normand Houde

maire@ville.lasarre.qc.ca



**Louis
Côté**

Quartier Nord,
siège #1



**Richard
Mailloux**

Quartier Centre,
siège #1



**Sébastien
Bélisle**

Quartier Sud,
siège #1



**Rita B.
Barrette**

Quartier Nord,
siège #2



**Renée
Thiboutot**

Quartier Centre,
siège #2



**Yves
Dubé**

Quartier Sud,
siège #2

Si vous avez des commentaires ou des suggestions à formuler à votre conseil municipal, n'hésitez pas à communiquer à l'adresse suivante: info@ville.lasarre.qc.ca



Adopté au conseil...

En bref!

à lire au www.ville.lasarre.qc.ca

SÉANCES DU CONSEIL 2017

10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet
1 août, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre

Salle du conseil de l'hôtel de ville
201, rue Principale

À L'AGENDA

Yves Lambert et Socalled Salle Desjardins	Judi 15 décembre à 20 h
Concert de Noël de l'École de musique d'Abitibi-Ouest Salle Desjardins	Samedi 17 décembre à 19 h 30
Lancement de l'année du centenaire Aréna Nicol Auto	Samedi 31 décembre 19 h (ouverture des portes)
L'artisanat d'autrefois Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre	16 janvier au 24 février
31^e Festival MAHG Aréna Nicol Auto	21 et 22 janvier
53^e Tournoi national Bantam Aréna Nicol Auto	2 au 5 février
9^e Tournoi régional Pee-Wee des Conquérants Aréna Nicol Auto	10 au 12 février
Ice Challenge Club de golf Beattie	16 au 18 février
Compétition Gaby Labonne Aréna Nicol Auto	17 au 19 février
La Belle Époque – Jeunesses musicales Théâtre de poche	Mercredi 22 février à 19 h 30
Festival des langues sales	23 au 25 février
Championnat canadien de l'est d'accélération sur neige Circuit d'accélération de motoneige d'Abitibi-Ouest	3 au 5 mars
Les jouets d'hier à aujourd'hui Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre	6 mars au 14 avril
Championnats régionaux Interrégionaux Aréna Nicol Auto	17 au 20 et 24 au 27 mars 6 au 9 avril
Opéra La Traviata – Jeunesses musicales Salle Desjardins	Mercredi 12 avril à 19 h 30
Retrouvailles du Club de hockey les Conquérants Aréna Nicol Auto	Samedi 15 avril
Spectacle du Club de patinage artistique de La Sarre Aréna Nicol Auto	Samedi 22 avril
Spectacle annuel de l'Ensemble vocal Émergence Salle Desjardins	Samedi 6 mai à 20 h Dimanche 7 mai à 16 h Mercredi 10 mai à 20 h
Spectacle annuel de l'École de danse d'Abitibi-Ouest Salle Desjardins	Samedi 20 mai à 13 h et 19 h 30 Dimanche 21 mai à 14 h
Concert de fin d'année de l'École de musique d'Abitibi-Ouest Salle Desjardins	Vendredi 26 mai à 19 h 30

*Activités connues au moment d'aller sous presse. Pour les organismes désirant diffuser une activité, vous devez faire parvenir votre texte, en version électronique, à vlbernier@ville.lasarre.qc.ca

Hiver 2016 - 2017, Printemps 2017




Pour les expositions au **Centre d'art Rotary** et à la **salle du conseil**, allez aux pages 20-21!

Pour les **spectacles** offerts par la Commission des loisirs de La Sarre et la programmation de **La Sarre en neige, c'est tout l'hiver**, rendez-vous à la page 23!



Calendrier de la SLI

Venez vous divertir et encourager vos joueurs préférés lors des matchs de la SLI (Salle ligue d'improvisation) les jeudis aux 2 semaines au Motel Villa mon repos. Pour connaître le calendrier détaillé des matchs, consultez la page Facebook

 [La SLI - salle ligue d'improvisation](#)

Consultez le calendrier de nos activités sur

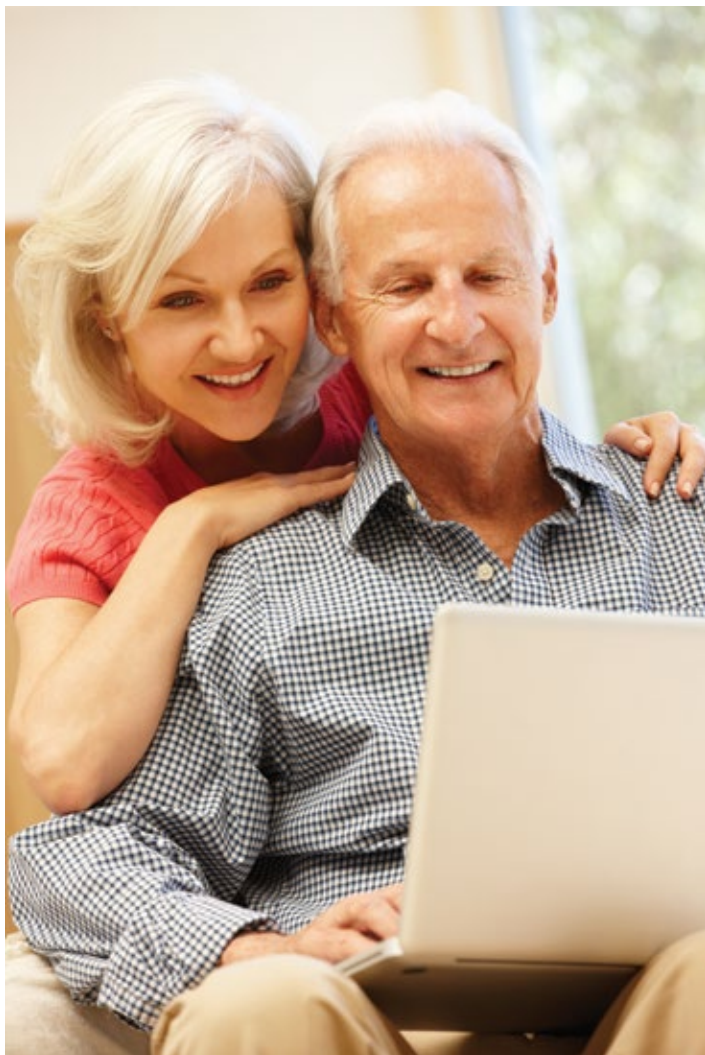
www.ville.lasarre.qc.ca/calendrier

ou wikiao.ca



Nouveau numéro d'urgence – travaux publics

En cas d'urgence pour les travaux publics, appelez au 819 333-2282 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour une urgence en dehors des heures d'ouverture, le nouveau numéro à composer est le **1 866 943-1286**.



Page Facebook

Depuis septembre dernier, la Ville de La Sarre possède sa page Facebook : **Ville de La Sarre**. Une politique d'utilisation de celle-ci a été adoptée au même moment.

Alors, quels sujets pouvez-vous vous attendre à y retrouver?

- Les informations pratiques : travaux, services offerts aux citoyens, messages de prévention, appels d'offres et avis publics;
- L'actualité : les messages d'urgence et de sécurité, les communiqués, les nouvelles et bons coups contribuant au rayonnement de notre communauté, les activités et les événements publics offerts aux Lasarrois;
- Les sujets qui représentent un intérêt particulier pour les citoyens de la ville de La Sarre.

Pour être à l'affût des nouvelles municipales, suivez-nous sur Facebook et sur notre site web www.ville.lasarre.qc.ca
Pour consulter la politique : www.ville.lasarre.qc.ca/documents/pages/politique-facebook.pdf

Afficheur électronique

La Ville de La Sarre désire rappeler aux organismes qu'une politique d'affichage pour l'afficheur électronique est en vigueur. Vous pouvez la consulter au <http://www.ville.lasarre.qc.ca/documents/pages/politique-daffichage.pdf>

En bref, rappelons que le message doit être à titre informatif seulement et la durée maximale d'affichage est de 15 jours. Finalement, **les demandes doivent parvenir au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue d'affichage.**

Nous sommes désolés des incon vénients dus à certains problèmes techniques de l'afficheur qui font en sorte que nous ne pouvons garantir l'affichage de toutes les annonces actuellement. Merci de votre compréhension!

Nomination d'Isabelle D'Amours

Lors de la séance du conseil municipal du 2 août dernier, madame Isabelle D'Amours a été nommée directrice générale de la Ville de La Sarre. Elle occupe également la fonction de greffière. Rappelons qu'elle succède à M. François Casaubon, qui est décédé au cours de l'été et qui a occupé ces postes durant de nombreuses années.



Un grand merci!

Le 8 septembre dernier, la Ville de La Sarre soulignait les années honorables de service de ses pompiers et de ses employés. Félicitations à vous tous et merci de votre contribution importante au sein de notre municipalité!



Employés de la Ville de La Sarre, honorés pour 5 ans de service, de gauche à droite: Réal Morin, Denis Bazinet, Véronique Fortin et Gilles Desjardins.

La Ville de La Sarre et le Service de prévention des incendies désirent remercier les employeurs de nos pompiers, qui leur permettent de se libérer parfois durant leurs heures de travail pour aller sur des lieux d'incendie, agir pour la prévention et beaucoup plus! L'an dernier, c'est 120 sorties qui ont été effectuées par nos pompiers! Merci! Vous permettez d'assurer la sécurité de tous nos citoyens.



Pompiers honorés, de gauche à droite: Christian Poisson, André St-Aubin, Émile Poirier, Jean Laliberté, Robert Beauchemin, Yves Fortin, Jocelyn Lavoie et Réal Goudreau.

Semaine de prévention des incendies

Le dimanche 16 octobre dernier, près de 300 personnes ont profité de la journée "portes ouvertes de la caserne" organisé par le Service de prévention des incendies de La Sarre lors de la *Semaine de prévention des incendies*. Merci de votre présence!



Hiver 2016 - 2017, Printemps 2017





Les échos du 100^e

2016 tire à sa fin et le comité organisateur du 100^e travaille sans relâche afin de faire de notre centenaire un événement inoubliable et marquant. Avec 2017 qui se pointe le bout du nez, nous désirons vous tenir informés de tout ce qui se trame dans les préparatifs de VOTRE fête.

Chanson du 100^e

Suite au concours, nous sommes fiers de vous dévoiler le nom de notre gagnante : M^{me} **Francine Cyr de La Sarre**. Elle a brillamment relevé le défi d'écrire les paroles de la chanson officielle des festivités du 100^e. Rendez-vous au www.lasarre2017.com pour en faire l'écoute et la télécharger gratuitement.

Les vendredis en mode 100^e

Nous vous invitons, vous et vos collègues de travail, à arborer les couleurs du 100^e **le dernier vendredi de chaque mois**. Prenez une photo de vous dans votre milieu de travail et postez-la sur notre page Facebook. Qui sait, peut-être même qu'une brigade du 100^e débarquera à votre boulot pour vous gâter et vous récompenser de porter fièrement nos couleurs (rouge, vert, noir et blanc)? Allez-y! Soyez 100^e!

Louis et Noémie Ayotte

C'est en 1912 que Louis Ayotte et sa femme Noémie Perron, ainsi que leurs quatre enfants, débarquèrent dans le canton La Sarre. Ils sont les premiers colons à venir s'établir sur les terres de ce que sera la ville de La Sarre. Soyez aux aguets! Louis et Noémie sont revenus pour fêter le 100^e avec nous et seront présents lors de nos divers événements.

Venez découvrir leur histoire et leur serrer la pince!

Lancement de l'année du centenaire


Venez réveillonner avec nous le **31 décembre prochain** et ainsi officialiser le lancement du 100^e de La Sarre! Dans une ambiance de soirée canadienne, vous pourrez danser, retrouver de vieilles connaissances et surtout, entrer dans l'année du centenaire avec nous. Procurez-vous vos billets à l'Aréna Nicol Auto au coût de 10 \$ pour les 12 ans et plus (billet gratuit obligatoire pour les 11 ans et moins). On vous attend le 31 décembre!

Ouverture des portes à 19 h à l'Aréna Nicol Auto!

Pour toute question ou pour rester à l'affût des préparatifs du 100^e, communiquez avec nous à notre **nouvelle adresse** :

Hôtel de ville
6, 4^e Avenue Est

819 333-2282, poste 234 ou 294

 100^e de La Sarre - 2017

www.lasarre2017.com



Pour la période des Fêtes, le Comité du 100^e a plusieurs idées-cadeaux pour vous!



Pierres gravées

Offrez une pierre personnalisée qui pavera la Promenade du centenaire! Pour souligner une naissance, l'importance d'une personne ou immortaliser votre famille, l'achat d'une pierre témoigne d'une fierté inestimable d'être Lasarrois et Lasarroides. Laissez votre marque et faites partie de l'histoire de notre ville pour les 100 prochaines années!

Pierre familiale : 175 \$

Pierre individuelle : 150 \$ (110 \$ à partir de l'achat de la 3^e pierre)

Livre historique du 100^e

Retracez cent ans d'histoire dans le livre historique du 100^e anniversaire. Offrez-le en cadeau; achetez-le pour vous, mais surtout, réservez-le dès maintenant! Pour un peu moins de 50 \$, soyez le témoin de notre fondation et faites connaissance avec nos colonisateurs et fiers bâtisseurs. Un best-seller bien de chez nous!

Vin du 100^e

Vous êtes invités à un party de Noël ou vous désirez simplement gâter vos invités ou même vos employés ou amis? Procurez-vous le délicieux vin du 100^e. Blanc ou rouge, il saura satisfaire tous les amateurs de vins. En vente à la SAQ.

Autres articles promotionnels



Visitez notre boutique en ligne au www.lasarre2017.com. Vous y trouverez d'autres suggestions à mettre sous le sapin pour les innombrables échanges de cadeaux et bas de Noël!



Loi concernant la lutte contre le tabagisme

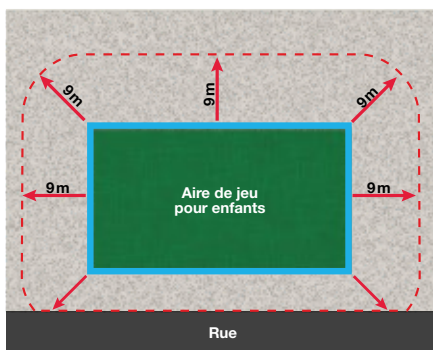
Rappelons-nous qu'en novembre 2015, la Loi sur le tabac a changé de titre et a été renforcée par l'adoption de modifications législatives. Elle restreint maintenant l'usage du tabac, tant dans les lieux fermés qu'à l'extérieur. Elle étend son application en assimilant au tabac la cigarette électronique et autres dispositifs de cette nature.

Depuis mai 2016, deux modifications législatives au niveau de la loi contre le tabagisme touchent directement les municipalités :

1. Il est interdit de fumer dans les aires de jeu destinées aux enfants qui accueillent le public. L'interdiction de fumer s'applique également dans un périmètre de moins de 9 mètres de ces aires (incluant jeux d'eau, planchodromes).

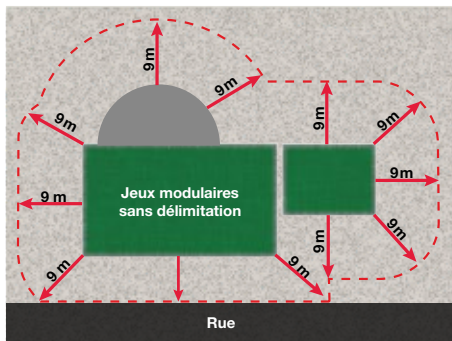
Important : Le point de départ du périmètre se situe à la délimitation physique, si elle existe, ou à partir de la périphérie du jeu.

Schéma 1



- - - Zone d'interdiction de fumer
- Délimitation (bordures au sol, clôtures, etc.)
- Limites du terrain

Schéma 2

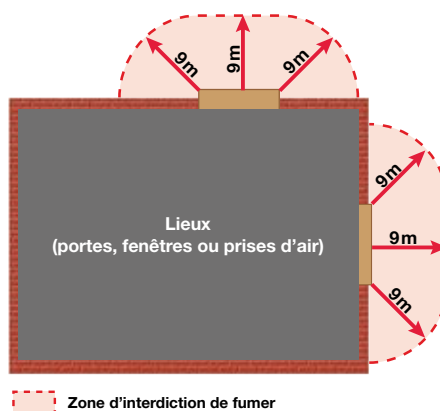


- - - Zone d'interdiction de fumer
- Limites du terrain



2. Il sera interdit de fumer dans un rayon de 9 mètres de toute porte, de toute prise d'air ou de toute fenêtre qui peut s'ouvrir communiquant avec un lieu fermé qui accueille le public.

Schéma 1



Cela concerne, entre autres, les lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, culturelles ou artistiques, les lieux où se déroulent des activités communautaires ou de loisirs destinées aux mineurs.

Important : Si le 9 mètres ou une partie de celui-ci excède la limite du terrain, l'interdiction de fumer s'applique uniquement jusqu'à cette limite.

Merci de nous aider à appliquer ces modifications pour la santé de tous!

Source : msss.gouv.qc.ca/loi-tabagisme

Des priorités pour votre sécurité!

La saison froide est maintenant arrivée, apportant avec elle son lot de neige, de froid et de vent glacial. Quelles que soient les conditions, la Ville déploie tous les efforts nécessaires pour permettre une circulation sécuritaire des véhicules et des piétons, et ce, le plus rapidement possible.

- Respectez la signalisation et les interdictions de stationner.
- Placez votre bac à déchets ou à recyclage sur votre terrain et non sur la voie publique ou le trottoir.
- Afin d'assurer la sécurité de tous, les bornes d'incendie doivent être déneigées et accessibles le plus rapidement possible après une tempête de neige.
- Lors du déblaiement de votre cour, nous vous demandons d'éviter de pousser la neige sur les trottoirs; ayez une pensée pour les parents circulant avec une poussette ou encore les personnes à mobilité réduite.
- Il est interdit de pousser la neige dans la rue, sur les terrains de la municipalité ou chez les voisins.



Pour l'arrivée de la saison hivernale, voici un rappel de certaines règles...

- Les abris d'auto temporaires sont permis du 1^{er} novembre jusqu'au 31 avril.
- Du 1^{er} novembre et jusqu'au 1^{er} mai inclusivement, il est interdit de stationner dans les rues de la municipalité, de minuit à 8 h, ou tel qu'indiqué sur les panneaux.
- Tous travaux de réparation ou d'entretien dépassant 400 \$ nécessitent un permis de rénovation, incluant les travaux intérieurs et les couvertures.

Horaire des collectes pendant les Fêtes

Veuillez prendre note des **changements suivants** à l'horaire de collecte des **bacs verts** de votre quartier pour la période des Fêtes:



- La collecte prévue le lundi 26 décembre, sera devancée au vendredi 23 décembre.
- Celle prévue le vendredi 30 décembre, sera devancée au mardi 28 décembre.

IMPORTANT: Mettre les bacs en bordure de rue la veille de la collecte puisque celle-ci débutera plus tôt que d'habitude.

Collecte des sapins

Après la période des Fêtes, faites un cadeau à l'environnement en participant à la collecte des sapins de Noël! Pendant la semaine du **9 au 13 janvier 2017**, déposez votre sapin dépouillé de toute décoration en bordure de rue.



Soyez branché sur votre sécurité !

Conseils pratiques pour votre installation ou vos appareils électriques



Les incendies liés à l'électricité sont souvent évitables. Le tiers des causes connues des incendies relèvent de l'installation mécanique ou électrique. Les incendies peuvent être dus à l'usure, à une mauvaise utilisation ou à la non-conformité de l'installation.

Voici donc plusieurs conseils pratiques afin d'éviter les dangers d'incendie.

Branchez sans danger!

Les cordons de rallonge, les fils et les câbles

- Utilisez la rallonge électrique de façon occasionnelle, pour de courtes périodes. Pour une utilisation permanente ou pour une longue période (tous les hivers, par exemple), faites faire des travaux d'électricité par un maître électricien.
- Ne dénudez jamais les fils électriques.
- Ne camouflez jamais une rallonge sous un tapis.
- N'utilisez jamais un appareil ou une rallonge dont le cordon d'alimentation est endommagé, craquelé ou qui dégage une chaleur excessive.
- Ne fixez pas un fil électrique ou une rallonge avec des clous ou toute autre fixation inadéquate. Utilisez des attaches conçues à cette fin.

- Assurez-vous de la stabilité de vos appareils électriques de manière à éviter qu'ils chutent ou basculent et se retrouvent suspendus par leur cordon.
- Évitez de passer une rallonge par une porte ou une fenêtre.

Les fiches et les prises de courant

- Ne coupez jamais la broche ronde conçue pour la mise à la terre et située sous les deux lames standards de la fiche, car elle est nécessaire pour votre sécurité si l'appareil devient sous tension.
- Assurez-vous que le cordon d'alimentation électrique n'est pas coincé ou écrasé.
- Réservez les prises multiples aux appareils à faible consommation comme les lampes de table, les radios ou les réveille-matin.
- Vérifiez annuellement le bon fonctionnement d'une prise électrique extérieure en appuyant sur le bouton « test » situé sur le disjoncteur ou la prise elle-même.

Si une prise multiple est nécessaire en permanence, faites installer des prises additionnelles par un maître électricien.

Ne tombez pas dans le panneau!

Dégagement

- Assurez-vous que le panneau électrique ou tout autre équipement de branchement est accessible en tout temps. Laissez une distance de dégagement d'un mètre.

Remplacement d'un fusible ou réenclenchement d'un disjoncteur

- Le panneau électrique contient des fusibles ou des disjoncteurs nécessaires à votre sécurité, car ceux-ci interviennent en cas de surcharge et peuvent prévenir un incendie.
- Lorsqu'un fusible saute ou qu'un disjoncteur se déclenche, c'est souvent parce qu'il y a surcharge : trop d'appareils sont branchés sur la même prise. Dans ce cas, débranchez des appareils.
- Si vous remplacez un fusible, utilisez toujours un fusible ayant les mêmes caractéristiques (type, nombre d'ampères).

Lorsque vous emménagez dans une nouvelle résidence, n'hésitez pas à faire vérifier l'installation électrique par un maître électricien.

Chauffez en toute sécurité

Les plinthes électriques

- Dégagez les rideaux, les tentures et les meubles des plinthes électriques. Suivez les recommandations des fabricants des appareils.
- Inspectez périodiquement l'intérieur des plinthes et retirez-en tout objet (papier, petits jouets, etc.) qui aurait pu s'y glisser.

Les chauffeuses portatives d'appoint

- Placez la chauffeuse loin des meubles, des rideaux et des autres tissus ou matériaux combustibles.
- Évitez de placer la chauffeuse à un endroit où elle pourrait nuire à la circulation et se renverser. Assurez-vous qu'elle possède un dispositif de sécurité intégré qui l'arrête automatiquement si elle se renverse ou surchauffe.
- Branchez la chauffeuse directement dans une prise de courant. N'utilisez pas de cordon de rallonge.
- N'utilisez pas de chauffeuse portative de façon continue; faites installer un système de chauffage permanent conforme par une personne qualifiée.

Éclairiez-vous en toute sécurité... à l'intérieur comme à l'extérieur

- Gardez les tentures, les vêtements et tout objet inflammable loin des lampes à halogène. Celles qu'on utilise dans les luminaires sur pied (torchères), parce qu'elles sont très puissantes, deviennent particulièrement brûlantes.
- Ne déposez rien sur l'abat-jour d'un luminaire. La chaleur dégagée par l'ampoule de la lampe (jusqu'à 200°C) peut enflammer les tissus, papiers, etc.
- Ne dépassez pas la puissance nominale des ampoules (exprimée en watts) indiquée sur le luminaire.
- Faites installer, à l'extérieur, un luminaire à l'épreuve des intempéries.
- Aussitôt la période des Fêtes terminée, rangez les lumières de Noël. À la belle saison, la chaleur et les rayons ultraviolets peuvent attaquer l'isolant des conducteurs, ce qui pourrait à la longue provoquer un incendie.

Autres conseils d'usage avec toutes les installations électriques

- Faites remplacer toute installation électrique endommagée.
- N'appliquez aucune peinture ou autre produit sur votre installation ou vos appareils électriques.
- Faites remplacer les plaques murales des prises de courant et des interrupteurs si elles sont endommagées.

Utilisez toujours des appareils électriques portant le sceau d'un organisme de certification accrédité par le Conseil canadien des normes.



Le saviez-vous?

Selon la Loi sur les maîtres électriciens et la Loi sur le bâtiment, seul un maître électricien peut effectuer des travaux d'installation électrique chez vous.



Pour d'autres conseils et pour obtenir la brochure complète, rendez-vous au www.securitepublique.gouv.qc.ca

Source : Sécurité publique

Collecte des bacs



MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4							1
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
							30						
JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31		
30	31												
NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4						1	2
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
							31						



Les arbres font la différence

À la Ville de La Sarre, nous sommes conscients de l'importance des arbres. En plus d'améliorer le paysage, ceux-ci ont un impact positif sur la qualité de l'air, la faune et la santé des citoyens.

Comme à chaque été, la Ville de La Sarre a fait planter en 2016 de nombreux arbres dans son secteur urbain. Il en sera de même dans les années à venir.

Nous vous encourageons fortement à planter vous aussi un ou plusieurs arbres sur votre propriété, préférablement en cour avant afin d'en faire bénéficier la collectivité. À long terme, cette pratique donnera à notre ville un tout nouveau visage.

Un été « floral » exceptionnel

Avez-vous remarqué nos magnifiques jardinières de rue cet été? Encore une fois cette année, notre responsable de l'entretien des fleurs et des plates-bandes a réalisé un excellent travail. Monsieur **Gilles Lafrance**, d'Aménagement Paysager E. Mercier, a travaillé jour et nuit pour permettre à nos jardinières et nos bacs à fleurs de colorer la saison estivale des Lasarrois. Un immense **merci** pour ce dévouement hors du commun.

À l'an prochain!



Développements résidentiels : petites maisons et maisons unimodulaires

La Sarre ira de l'avant avec deux nouveaux développements résidentiels.

Dès l'obtention des autorisations requises, la 11^e Avenue Est sera prolongée vers l'est pour permettre le développement d'environ seize terrains résidentiels destinés aux petites maisons ayant une superficie au sol inférieure à 600 pieds carrés.

Le deuxième développement, soit le Domaine Gabriel-Aubé, est prévu au nord de la ville dans le secteur à l'est du Canadian Tire, accessible à partir de l'avenue des Pins. Une vingtaine de terrains seront mis en vente pour les gens intéressés aux maisons unimodulaires (anciennement appelées maisons mobiles).

Les deux projets sont prévus pour 2017. Si vous êtes intéressés à acquérir un terrain, veuillez communiquer avec le directeur de l'urbanisme, David Poirier au 819 333-2282 poste 229, qui vous informera de l'avancement des projets et des règlements à respecter.



Économie d'eau potable

En tant que municipalité, nous sommes de plus en plus interpellés par la nécessité de promouvoir l'économie de l'eau potable. Il s'agit d'une ressource précieuse, coûteuse à puiser et à traiter avant son rejet dans l'environnement. Nous demandons à chaque citoyen de fournir un effort d'économie dans son utilisation de l'eau potable municipale. Voici quelques astuces qui vous permettront de diminuer votre utilisation d'eau :

- Privilégiez les courtes douches plutôt que le bain;
- Si vous changez votre robinetterie ou plomberie, dirigez-vous vers les appareils à faible débit;
- Passez le balai et attendez la pluie pour nettoyer votre cour en asphalte ou en pavé. C'est beaucoup plus écologique que le boyau d'arrosage!
- Utilisez un récupérateur d'eau de pluie pour votre jardin.

Merci à chacun de vous pour votre conscientisation croissante et vos efforts!





Une édition record pour les Jeudis sous les étoiles!

Vous avez été nombreux cet été à assister aux *Jeudis sous les étoiles* qui ont accueilli une moyenne de 150 spectateurs à chaque prestation. Beau temps, mauvais temps, le public était au rendez-vous!

Plusieurs nouveautés ont été apportées pour cette 4^e édition. Toujours en gardant à l'esprit que les artistes de l'Abitibi-Ouest devaient être mis de l'avant, la programmation 2016 a accueilli des talents musicaux provenant d'ailleurs en région. La Ville a acheté des toiles protectrices permettant d'assurer que le spectacle ait tout de même lieu en cas de pluie. Pour le bien-être des spectateurs, des imperméables leur étaient distribués gratuitement lors de soirées pluvieuses. Également, la Ville a procédé à la location d'une toilette chimique lors des représentations. Finalement, une étroite collaboration avec l'organisme le CACIM a permis d'offrir une sonorisation de qualité.

Rappelons que les *Jeudis sous les étoiles* sont une série de spectacles gratuits en plein air au Parc Ernest-Lalonde durant la saison estivale. L'édition 2016 était composée de nombreux styles musicaux variés : Gylles Légaré, Sékwé, Shawn Wine & The Winos, Projet Couch, J² et Hybride.

Travailler en synergie pour en offrir plus!

Cette année, la Ville de La Sarre et la Commission des loisirs ont uni leurs forces pour offrir à la population la *Semaine culturelle des générations*. Durant une semaine à la fin du mois de septembre, plus de 25 activités ont été offertes pour petits et grands.

En 2016, la Journée nationale des aînés avait lieu en même temps que les Journées de la culture qui célébraient leur 20^e édition. Les deux entités municipales ont donc fait d'une pierre deux coups en jumelant la *Semaine culturelle* et la *Semaine des générations*.

De nombreux organismes communautaires et culturels du milieu se sont greffés à cette semaine thématique afin de



proposer une programmation riche et variée où la culture et l'intergénérationnel étaient omniprésents.

La Ville et la Commission des loisirs tiennent à remercier tous les participants ainsi que les organismes qui ont permis la réussite de la *Semaine culturelle des générations*!

CHRONIQUE VERTE



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le gaspillage alimentaire se définit comme étant toute nourriture destinée à la consommation humaine qui est perdue ou jetée tout au long de la chaîne alimentaire, que ce soit au champ, dans le transport, lors de leur transformation, à l'épicerie, dans les restaurants ou hôtels ou encore à la maison.



Pourquoi éviter le gaspillage alimentaire? Parce que...

1/3 de la production alimentaire mondiale finit à la **poubelle**

La nourriture **gaspillée** annuellement par un ménage canadien s'élève à un coût de **3 100 \$**

Près de 50% de nos déchets sont des **matières organiques**

47% du gaspillage alimentaire a lieu à la **maison**

Si le gaspillage alimentaire était un **pays**, il serait le **3^e** plus grand émetteur de **GES**

13 millions de tonnes de déchets sont produits chaque année au Québec

COMMENT L'ÉVITER?

PLANIFIEZ : Faites l'inventaire du frigo et de l'armoire et planifiez vos repas à l'avance.

ORGANISEZ VOTRE FRIGO : Avancez les produits plus anciens et laissez à portée de main les produits périssables.

CUISINEZ LES RESTES OU CONGEEZ-LES : Vos fruits trop mûrs feront de bonnes compotes et les pâtes de la veille, agrémentées d'une béchamel, feront un bon gratin. Congelez vos restants en portions individuelles.

PRENEZ CONSCIENCE DU COÛT DU GASPILLAGE : Notez le prix des aliments jetés à la poubelle et faites le décompte à la fin du mois. Vous risquez d'être surpris!

Le gaspillage dans nos cuisines est généralement de 3 à 5 fois supérieur à ce que nous estimons.

Des questions? Écrivez-nous : bottinvert@mrcao.qc.ca

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8^e Avenue Est, La Sarre
819 339-5671

mrcao@mrcao.qc.ca

Sources : RECYC-QUÉBEC,

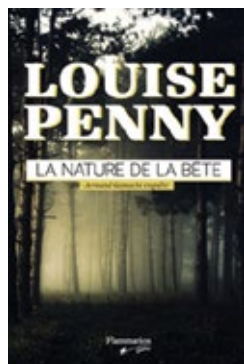
Semaine québécoise de réduction des déchets (www.sqrd.org)

Pour les soirées froides qui cognent à nos portes...

Voici les suggestions de lecture de l'équipe de la Bibliothèque municipale Richelieu :



LES FAUTIFS
Denis Monette



LA NATURE DE LA BÊTE
Louise Penny



**OÙ SONT LES JOUEURS
FRANCOPHONES DU
TRICOLORE?**
Jean-Pierre Dupuis



MON PROJET BONHEUR
Christine Michaud

Voici quelques suggestions de séries :



**SUR LES BERGES
DU RICHELIEU**
(2 volumes)
Jean-Pierre Charland



LES SECRÉTAIRES
(3 volumes)
Marylène Pion



**LA REINE
DES OMBRES**
(2 volumes)
Dianne Sylvan



**LE PAYS DE
LA TERRE PERDUE**
(6 volumes)
Suzie Pelletier



**LA PROMESSE
DES GÉLINAS**
(4 volumes)
France Lorrain

*Prenez le temps de relaxer
avec un bon livre!*

N'oubliez pas que vous pouvez en tout temps consulter
notre catalogue de livres numériques au <http://biblio.ville.lasarre.qc.ca/regard/Pages/Front/Accueil/Accueil.aspx#lisucc>

*Nous souhaitons à tous
un très joyeux temps
des Fêtes!*



Heures d'ouverture

Du lundi au mercredi: 13 h à 17 h et 19 h à 21 h

Jeudi et vendredi: 13 h à 21 h

Samedi et dimanche: 13 h à 17 h

**Veillez prendre note que la
bibliothèque sera fermée:**

25 et 26 décembre

1^{er} et 2 janvier

* 24 et 31 décembre, nous fermerons à 16 h



Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre



Recette réconfortante à faire en famille!

Une cuisine à la fois simple, raffinée et riche en saveurs, voilà ce que vous proposent les chefs du Centre de formation professionnelle du Lac-Abitibi. Épatez vos convives en leur faisant découvrir les goûts d'ici et prenez du temps pour cuisiner en famille! Amusez-vous!



Lise Deschaines,
chef



Stéphane Brouillard,
chef



Daniel Lavergne,
chef



Centre de
formation professionnelle
Lac-Abitibi
500, rue Principale
819 333-2387

BISCUITS PRÉCIEUX

Rendement : 24 biscuits



Ingrédients :

½ tasse de beurre
¼ de tasse de sucre
1 jaune d'œuf bien battu
10 ml de jus de citron
1 tasse de farine tout usage
5 ml de poudre à pâte
1 blanc d'œuf légèrement battu
¾ de tasse environ de noix ou
d'arachides hachées
Confiture de *La Fraisonnée*

Méthode :

1. Réduire en crème le beurre et le sucre. Ajouter le jaune d'œuf et le jus de citron. Bien battre.
2. Ajouter graduellement la farine tout usage et la poudre à pâte tamisées ensemble. Bien mélanger pour obtenir une pâte homogène.
3. Façonner de petites boules d'environ 3 cm de diamètre. Plonger les boules dans le blanc d'œuf et les rouler dans les noix hachées.
4. Déposer sur une tôle à biscuit et faire une entaille assez profonde avec le doigt au centre de chacune.
5. Cuire à 350 degrés, 10 minutes, et refaire l'entaille au centre.
6. Cuire encore 10 à 12 minutes.
7. Remplir l'entaille de confiture.

Centre d'art Rotary

24 novembre au 8 janvier

PERSPECTIVE RURALE

Alain Lévesque

Montebello

Les œuvres du peintre originaire de Chazel, Alain Lévesque, sont connues dans le milieu de la collection automobile à travers le monde. Il fait l'objet de publications dans plusieurs magazines internationaux.

Cette exposition présente des œuvres sur papier, carton et canevas, inspirées du monde rural du Québec d'après guerre. La représentation des bâtiments et des travaux agricoles témoigne de sa propre expérience de la vie à la campagne et des valeurs traditionnelles, à la rencontre de sa vision d'artiste engagé dans le domaine de la création depuis les trente dernières années.

Alain Lévesque, *Ski-doo Nordic*, gouache sur Hi-Art, 25 cm x 20 cm, 2016



Crédit photo : Alain Lévesque

14 janvier au 12 mars

SOUS L'ÉCORCE DES MOTS DE KIM THÚY

Viatour-Berthiaume

EXPOSITION ITINÉRANTE

Commissaire : Mylène Blanchet
Longueuil

Les artistes Marie-Annick Viatour et Gaétan Berthiaume nous plongent dans leur monde de sculptures-jouets. Inspirés par l'œuvre de Kim Thúy, *Ru*, les sculpteurs évoquent l'enfance de l'auteure au Vietnam, son séjour dans un camp de réfugiés en Malaisie ainsi que son arrivée et sa vie au Québec. Une exposition ludique, imagée et débordante de références au roman. Accompagnant l'exposition, une vidéo d'une demi-heure présente Kim Thúy qui découvre avec beaucoup d'émotion les œuvres du corpus.

Vernissage : Samedi 14 janvier, 14 h en présence des artistes et de l'auteure Kim Thúy.



Viatour-Berthiaume, *Le dernier regard*, bois, acrylique, 2015-2016



Crédit photo : Jean-François Brière

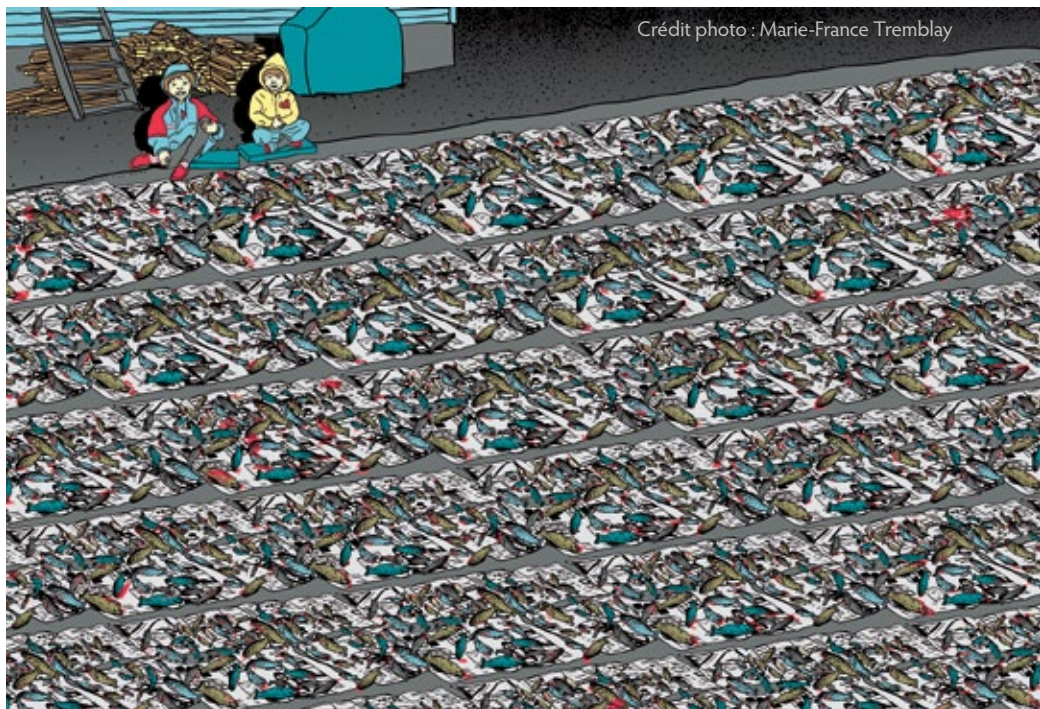
Crédit photo : Viatour-Berthiaume

16 mars au 23 avril
LES MAINS DANS LE BEURRE

Marie-France Tremblay

Québec

Originaire de Barraute, Marie-France Tremblay a étudié en arts plastiques au CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue, à Rouyn-Noranda. S'inspirant des aléas du quotidien, elle puise aux techniques de dessin, de l'estampe, du tricot, de l'impression textile, de la vidéo d'animation et plus encore, pour créer des séries d'image ou d'objets. À partir de sérigraphies, cette exposition se veut une poursuite de ses recherches sur le motif, la répétition et les variations.



Crédit photo : Marie-France Tremblay

Marie-France Tremblay, *La pêche*, numérique, 2012

Vernissage : Jeudi 16 mars, 17 h en présence de l'artiste.

Heures d'ouverture DU CENTRE D'ART ROTARY

 Centre d'art Rotary de La Sarre

Mardi au vendredi : 13 h à 16 h 30 et 19 h à 21 h

Samedi et dimanche : 13 h à 17 h



Salle du conseil municipal

15 décembre au 27 janvier
HAZ'ART

Le Centre d'art Rotary vous présente la 11^e édition de Haz'art organisée pour les artistes régionaux pendant la période des Fêtes. Venez admirer les œuvres d'une vingtaine d'artistes de l'Abitibi-Ouest sous le thème "Éclat".

Vernissage : Jeudi 15 décembre, 17 h en présence des artistes.

Heures d'ouverture

DE LA SALLE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

2 février au 10 mars
DUO D'EXPOSITIONS

Dans le cadre du 100^e anniversaire de la Ville de La Sarre, venez contempler une série de clichés réalisés par des jeunes photographes en herbe de chez nous et découvrez à travers leur regard ce que le patrimoine de leur municipalité leur inspire. Également, venez admirer les œuvres créées par les jeunes de l'Association PANDA Abitibi-Ouest en collaboration avec la Maison d'arts Jeannine-Durocher.

Vernissage : Jeudi 2 février, 17 h en présence des participants.



15 mars au 14 avril
10^e ÉDITION – JE T'AIME

Dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, vivez une expérience humaine hors du commun. Cette exposition souhaite sensibiliser le public aux personnes ayant une déficience intellectuelle, privilégier et valoriser leur travail afin de le promouvoir.

**Ouverture de l'exposition :
Mercredi 15 mars, 13 h 30.**





Des rencontres privilégiées avec de grands artistes

Depuis un peu plus d'un an, nous profitons du passage des artistes qui exposent au Centre d'art Rotary pour offrir des rencontres intimes où l'artiste transmet son savoir-faire et son expertise. Parfois offertes au grand public, parfois à des groupes scolaires ou communautaires, ces moments privilégiés permettent de faire connaître tout le travail nécessaire pour en arriver à maîtriser les différentes techniques artistiques. De plus, elles donnent l'opportunité de bénéficier de visites guidées personnalisées avec l'artiste de son exposition en cours.

Le but de ces rencontres est de démocratiser la culture et de permettre à tous de se familiariser avec les arts visuels. De nombreux groupes communautaires de tous âges ont

été rejoints par ces animations, tels la Maison des jeunes La Sarre, les Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest, le Réseau Libre Savoir ainsi que le Centre de Femmes L'Érige.

Ces activités sont financées par l'entente de développement culturel signée par la Ville de La Sarre et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Consultez la page Facebook du Centre d'art Rotary pour connaître les ateliers offerts au grand public.

Si vous êtes un organisme qui désire en connaître davantage sur ces animations, communiquez avec Sophie Ouellet, agente de développement culturel, au 819 333-2294 poste 292 ou au souellet@ville.lasarre.qc.ca



Une programmation diversifiée...

et tout en chaleur pour les journées froides!

Ne laissez pas la neige et les courtes journées vous décourager! La Commission des loisirs vous a concocté une belle brochette d'activités!

Plus de détails à venir au www.ville.lasarre.qc.ca!

Spectacles

Janvier		
18	Ligue Nationale d'Improvisation (avec la SLI)	SD
25	Alex Nevsky	SD
Février		
8	Joseph Edgar	TP
10	2Frères	SD
Mars		
1	Les Petites Tounes	SD
8	Gregory Charles	SD
11	Représailles (théâtre)	SD
14	Yann Perreau	TP
23	La fièvre du country	SD
29	Mariana Mazza	SD
Avril		
1	Les Grands Explorateurs (Hawaii)	TP
7	Fabien Cloutier	TP
13	Simon Leblanc	TP
18	Alexandre Barrette	SD
26	Orchestre symphonique régional (OSR) et Alain Lefèvre	SD
28	Le Beatles Story Band - Orchestra	SD

SD = Salle Desjardins, TP = Théâtre de poche



2016 2017

C'EST TOUT L'HIVER !

SAMEDI 17 DÉCEMBRE DE 18H30 À 20H

COURSE DES LUTINS

HÔTEL DE VILLE DE LA SARRE

SAMEDI 28 JANVIER

DÉPART À 19H

RANDONNÉE DE SKI DE FOND

À LA LAMPE FRONTALE

GUIDE, CONTE D'HIVER,
FEU ET CHOCOLAT CHAUD
CHALET 4-VENTS

SAMEDI 4 MARS À 19H

CINEMA EN PLEIN-AIR

SITE DES SALTIMBANQUES

Rendez-vous sur
la Principale

DATE À CONFIRMER

ACTIVITÉS DIVERSES, SPORTIVES ET FAMILIALES

ORGANISÉ PAR UN REGROUPEMENT DE PARTENAIRES DU MILIEU



Programmation complète

<https://lasarre.ticketaccés.net>

Informations et billetterie

819 333-2294 poste 233



Rappel

Taxes municipales 2017 – Échéancier

1^{er} versement : 1^{er} mars

2^e versement : 1^{er} mai

3^e versement : 1^{er} juillet

4^e versement : 1^{er} septembre

Façons d'acquitter votre paiement :

- Par la poste;
- Au guichet de toutes les banques et de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest ou auprès de ces institutions financières, par Internet;
- En vous présentant à l'hôtel de ville au 6, 4^e Avenue Est, entre 8 h et 16 h 30, fermé sur l'heure du dîner. Carte de débit acceptée.

Veillez noter que nous n'émettons plus de reçus, sauf sur demande.

Comment nous joindre?

Hôtel de ville

6, 4^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1J9

Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et
de 13 h à 16 h 30.

819 333-2282

www.ville.lasarre.qc.ca
info@ville.lasarre.qc.ca

Commission des loisirs SECTEUR CULTUREL

819 333-2294

Commission des loisirs SECTEUR SPORTIF

819 333-2291

Urgence TRAVAUX PUBLICS

1 866 943-1286

Prenez note que les parcomètres sont gratuits du 18 novembre jusqu'au 2 janvier inclusivement, **à compter de 16 h** la semaine et **toute la fin de semaine.**
Bon magasinage!



Horaires des Fêtes

Les bureaux municipaux seront
fermés du 26 décembre au
2 janvier inclusivement.

Ce bulletin municipal est publié deux fois par année par la Ville de La Sarre et est distribué gratuitement à chaque adresse civique.

Tirage : 4 300

Graphisme :

Mimi Cummins Création Multimédia

Impression : Impression Plus La Sarre

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec